



Fondation
**LES MOLLARDS-
DES-AUBERT**



RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2024

La restauration de l'enveloppe du bâtiment ayant été entièrement achevée à la fin de l'exercice 2023, le Conseil de fondation s'est attelé dès le début de l'exercice sous revue à finaliser la feuille de route pour lancer dans les meilleures conditions possibles l'ultime étape, soit la restauration des espaces intérieurs, l'installation du système électrique ainsi que l'approvisionnement en eau claire et le traitement des eaux usées.

Finalisation des plans d'exécution, préparation des soumissions, collecte et analyse des devis d'entreprises ont mobilisé une part importante du temps des membres du Codir et du comité de construction. Une attention toute particulière a également été portée à l'analyse des éléments historiques des aménagements intérieurs, déposés avec soin lors des étapes antérieures, afin de pouvoir les valoriser au mieux dans la restauration et de rendre au plus près l'atmosphère unique de cette demeure.

L'autre volet important des activités des membres du Conseil de fondation au cours du dernier exercice a été celui de la recherche de fonds. La fondation ne disposant pas de crédit de construction, rentrée des fonds et attribution des mandats à des maîtres d'état sont en effet étroitement liés. Dans ce domaine aussi, l'exercice 2024 a été marqué par des avancées importantes.

Ainsi, l'objectif fixé par le Conseil de terminer la restauration pour 2026, année marquant le 300^{ème} anniversaire de la ferme, reste plus que jamais d'actualité. Ci-après, vous trouverez le détail des principales démarches réalisées en 2024 qui marquent la progression de la Fondation Les Mollards-des-Aubert sur cette route.

A. Gouvernance

Le Conseil de fondation s'est réuni à trois reprises afin de répondre aux exigences des statuts mais également pour traiter de différents éléments en lien avec des choix posés par le bureau d'architectes mandaté et valider les variantes proposées par le comité de construction.

Ce dernier, composé du comité de direction renforcé par deux experts de la construction membres du Conseil, s'est réuni à 9 reprises, sans compter les différentes rencontres sur site avec les entreprises intéressées à soumissionner.

B. Mandat d'architecte, choix des entreprises à mandater, travaux

La stratégie de la fondation est de privilégier l'attribution des travaux de restauration à des entreprises de la région. Outre l'aspect économique, les entreprises de proximité disposent aussi bien des compétences nécessaires identifiées par le bureau d'architecte en charge, que l'expérience du terrain. De plus, elles ont l'avantage d'assurer un suivi régulier.

La restauration d'un bâtiment ancien impose une approche spécifique permettant de mettre à disposition des entreprises intéressées à soumissionner une base compréhensible et transparente. Ceci de manière à pouvoir assurer la prise en compte de tous les éléments à traiter et respectivement la possibilité de comparer les offres.

Ainsi des descriptifs détaillés des travaux ont été établis pour la menuiserie et la charpente intérieure, les crépis et peinture intérieure, les installations électriques et sanitaires, la production d'énergie photovoltaïque et la gestion des eaux claires et usées.

Ce processus, conduit par le bureau d'architectes, a nécessité un appui important des membres du comité de construction. L'objectif étant d'assurer que tous les éléments historiques disponibles sur le site soient bien pris en compte par les entreprises, que le cahier des charges défini pour le modèle d'exploitation soit suivi et que les solutions proposées soient respectueuses du site et des matériaux. Ces différents échanges permettent également d'optimiser les solutions afin de garantir un fonctionnement en mode d'exploitation le plus facile possible et dans la perspective d'assurer une multifonctionnalité du site comme la satisfaction des futurs clients.

Pour la plupart de ces travaux, un nombre suffisant d'entreprises situées dans le périmètre la Vallée de Joux s'est manifesté pour permettre au Conseil d'évaluer différentes propositions avant d'attribuer les mandats.

Les choix du modèle d'exploitation retenu par le Conseil ainsi que la particularité des lieux a parfois imposé d'élargir le cercle de recherche des entreprises compétentes, particulièrement dans le domaine du traitement des eaux usées. Ainsi l'entreprise Aneco, basée dans le canton de Genève et spécialisée en assainissement écologique, a poursuivi ses études afin d'assurer que le modèle retenu soit compatible avec le profil d'exploitation et la situation de la ferme. Les résultats présentés se sont révélés probants. Parallèlement, la Direction générale de l'environnement (DGE) a validé l'agrément de cette entreprise à la liste des sociétés autorisées à installer des unités d'assainissement individuel.

Différents travaux ont également été réalisés pendant la période avec notamment l'imprégnation des fenêtres, mais surtout la réalisation de l'escalier en pierre sèche permettant l'accès par le porche de la façade sud-ouest.

Enfin une rencontre a été organisée avec MM. Raphaël Aubert et Philippe Kaenel, membre et président de la Fondation Pierre Aubert, dans le but d'échanger sur l'approche retenue par notre architecte pour la restauration de l'atelier de l'artiste et les objets qui pourraient venir enrichir ce futur espace muséal.

C. Recherche de fonds

Les plans d'exécution validés, l'engagement des travaux dépend de la disponibilité des entreprises mais surtout des liquidités pouvant être affectées aux mandats. Les activités consacrées à la recherche de fonds ont nécessité un grand engagement de la part du Codir et la satisfaction est d'autant plus grande lors que les efforts fournis portent leurs fruits. Dans ce sens, l'année 2024 peut être qualifiée de positive. Une des premières mesures mises en place a été de constituer un comité de soutien afin

de renforcer la notoriété, tout comme la crédibilité de notre projet. Le choix des personnes s'est fait avec l'objectif de réunir un panel le plus large possible de compétences allant du monde politique local et cantonal jusqu'aux spécialistes issus du milieu patrimonial, culturel et muséal. Une quinzaine de personnes ont été contactées pour faire partie de ce groupe et la plupart ont répondu favorablement. Une première rencontre a eu lieu fin janvier 2024 au Pont à l'occasion de laquelle nous avons pu présenter le projet avec les précisions de notre architecte Nicolas Delachaux et discuter de la stratégie à suivre pour optimiser la recherche de fonds.

Grâce à ces échanges, la liste des sources de financement s'est élargie et l'argumentation affinée. La ferme horlogère des Mollards-des-Aubert par sa situation et son histoire couvre des domaines d'intérêts allant de l'environnement à l'architecture, en passant par l'histoire industrielle et l'histoire de l'art, donnant la possibilité de cibler la présentation du dossier de recherche de fonds en fonction des domaines d'intérêts soutenus par les fondations contactées. Plusieurs dossiers personnalisés ont été soumis en français ou en allemand sur l'ensemble du territoire suisse.

La liste des soutiens se trouve ci-après, mais on peut notamment relever la réponse positive de la Loterie Romande, de la Fondation Göhner et Alpinfra pour des montants conséquents.

Les entreprises de la région ont été approchées pour solliciter un soutien, mais aussi pour les informer des possibilités d'intégrer le potentiel des lieux dans une communication ou des activités futures. Cette démarche a rencontré à ce jour un écho modéré.

Les autorités publiques ont officialisé leur soutien à ce projet d'importance régionale. Ainsi, au mois de mai dernier nous avons reçu la confirmation de l'engagement de la Confédération et du Canton de Vaud pour participer au financement des travaux. Parallèlement, la Municipalité de la Commune du Chenit, lançait au printemps un préavis pour débloquer une participation au financement des travaux. Ce dernier a été adopté à l'unanimité par le conseil communal dans sa séance de septembre.

Les mécènes comme les amis des Mollards-des-Aubert répondent chaque année présents et manifestent leur engagement. Un nouveau mode de financement de la part des privés a été proposé afin de rendre les soutiens plus attractifs et d'augmenter la visibilité de ceux qui le souhaitent.

Enfin, Titeuf, héros de bande dessinée, s'est rendu à la ferme pour une visite. Croqué dans un dessin de Zep, ce moment a été fixé sur un tirage en série limitée mis à disposition gracieusement par l'artiste et dont la vente – toujours en cours – vient alimenter les fonds pour la restauration.

D. Médiation et communication

Le 17 août, le Clou Rouge faisait halte aux Mollards-des-Aubert. Cette manifestation organisée par les sections romandes de Patrimoine suisse permet de mettre en valeur et faire découvrir auprès du grand public les richesses patrimoniales d'une région. Avec pour thème général « Culture du bâti, climat et biodiversité », une randonnée depuis le Brassus et huit visites guidées thématiques menées par différents experts ont réuni plus de 120 personnes venues découvrir cette ferme authentique.



Le vernissage du Clou a été suivi d'un apéritif de bienvenue sous un soleil radieux. Les participants ont pu ensuite suivre les visites – presque toutes complètes – présentant la ferme et sa restauration, l'artiste Pierre Aubert son dernier habitant, différentes techniques de construction, comme le tavillonnage, ou découvrir la biodiversité du domaine. Une photographe professionnelle a couvert l'événement. Le Conseil de Fondation a prêté son soutien à cette manifestation organisée par la section vaudoise de Patrimoine suisse.



Le canal de communication privilégié par la fondation est le site internet. Il est régulièrement enrichi et permet à toute personne intéressée d'être tenue au courant des derniers développements. La presse locale et régionale est aussi régulièrement sollicitée pour assurer une couverture adéquate. Ainsi plusieurs articles sont parus en lien avec le Clou Rouge et le dessin de Zep, permettant aux habitants de la région de suivre le projet et les événements organisés.



E. Environnement

La commission chargée de l'entretien du domaine voit ses activités sensiblement augmenter. Outre l'entretien des alentours avec la fauche des terrasses, les questions de clôture, l'arrachage des plantes indésirables comme les chardons et la gestion de la forêt pose de nouveaux problèmes.

Les attaques de bostryche nécessitent une grande attention. Cette année, il y a plusieurs zones où des épicéas ont séché sur pied. Ce problème touche toutes les forêts de la région et la stratégie de gestion à mettre en place est faite en coordination avec les autorités compétentes ainsi que les propriétaires voisins. Des échanges réguliers ont eu lieu avec le garde forestier afin d'identifier les risques et choisir éventuellement des interventions ponctuelles pour couper des futs.

Un projet de promotion des lisières étagées en bordure nord du domaine a également été initié. L'intention est d'intervenir sur les zones d'ombres portées pour permettre le développement d'une végétation plus variée. Des discussions sont en cours avec les voisins afin d'obtenir leur accord.

Enfin, sur proposition de Pro Natura Vaud, un projet d'étang agro-écologique est à l'étude. L'intention est de répondre à une demande de notre amodiateur, qui constate la difficulté croissante et les coûts toujours plus importants pour acheminer de l'eau destinée au bétail en estivage et un souci de rechercher des solutions pour augmenter la biodiversité. Le projet prévoit de collecter l'eau de toiture dans des citernes et de la redistribuer au bétail par un abreuvoir lorsque c'est nécessaire ou de valoriser le trop-plein dans une zone humide pour favoriser le développement des espèces. Ce concept est également promu par le Parc Jura Vaudois.

ORGANES ET DIRECTION

Conseil de fondation	Mandat	
	Début	Réélection
Piguet Jean-Luc, président, Lausanne	2014	2026
Grognuz Jean-Yves, vice-président, Le Sentier	2018	2025
Lovis Béatrice, vice-présidente, a. présidente Patrimoine suisse Vaud, Prilly*	2022	2026
Aubert Josiane, a. conseillère nationale, Le Sentier	2011	2027
Aubert Sylviane, trésorière, Pully	2014	2026
Beetschen Michel, Le Solliat*	2021	2029
Berney Etienne, Le Brassus	2021	2029
Gumy Olivier, La Praz	2020	2028
Jutzeler Jean-François, intendant, Le Brassus	2006	2026
Meier Florian, Marchissy*	2018	2026
Vallotton Jaques, Le Sentier	2014	2026

*Ces membres représentent soit Patrimoine suisse section vaudoise, soit La fondation Pierre Aubert, soit Pro Natura Vaud

Comité de direction

Piguet Jean-Luc, président, Lausanne
Grognuz Jean-Yves, vice-président, Le Sentier
Lovis Béatrice, vice-président, Prilly
Aubert Sylviane, trésorière, Pully
Jutzeler Jean-François, intendant, Le Brassus

Organe de révision

VSF Audit SA, Lausanne avec succursale au Lieu

FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT,
LE CHENIT

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie	225'760.02	95'273.02
Caisse	71.90	321.95
Crédit Mutuel de la Vallée de Joux SA	225'688.12	94'951.07
Stocks	4'500.00	4'500.00
Planches pour le rez-de chaussée	4'500.00	4'500.00
Autres créances à court terme	-	19'455.78
TVA à récupérer	-	19'455.78
Actifs de régularisation	-	-
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	230'260.02	119'228.80
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations corporelles	1'038'261.88	946'343.70
Bâtiment	50'000.00	50'000.00
Rénovation du bâtiment	658'966.90	619'031.60
Rénovation bâtiment - étude et architectes	329'293.98	277'311.10
Outilage	1.00	1.00
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	1'038'261.88	946'343.70
TOTAL DE L'ACTIF	1'268'521.90	1'065'572.50

**FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT,
LE CHENIT**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024 (suite)

PASSIF

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
Dettes résultant de l'achat de biens et prestations de services	24'466.20	-
Autres dettes à court terme	7'857.40	-
TVA à payer	7'857.40	-
Passifs de régularisation	139'960.41	1'200.00
Provisions et réserves	108'634.55	108'634.55
Réserve murs et terrasses	19'075.00	19'075.00
Réserve transformations ferme d'habitation	83'568.00	83'568.00
Réserve Ilot de vieux bois - Etat de Vaud	5'991.55	5'991.55
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	280'918.56	109'834.55
FONDS PROPRES		
Capital de dotation	65'000.00	65'000.00
Réserves facultatives issues de bénéfice	922'603.34	890'737.95
Profits et pertes reportés	890'737.95	815'940.16
Résultat de l'exercice	31'865.39	74'797.79
TOTAL DES FONDS PROPRES	987'603.34	955'737.95
TOTAL DU PASSIF	1'268'521.90	1'065'572.50

FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT,
LE CHENIT

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 2024

	2024	2023
	CHF	CHF
RECETTES D'EXPLOITATION		
Dons	32'115.00	77'945.00
Redevance téleski	180.00	180.00
Location alpage	1'200.00	1'200.00
Autres revenus	3'539.53	-
TOTAL DES RECETTES	37'034.53	79'325.00
CHARGES D'EXPLOITATION		
Assurances incendie et responsabilité civile	1'073.10	983.60
Honoraires fiduciaire et révision	1'200.00	1'200.00
Cotisation Parc Jura Vaudois	200.00	200.00
Ports et frais de banque	651.48	447.60
Impôts, taxes et divers frais	286.00	286.00
Frais de bureau et divers	616.36	322.05
Publicité et communication	1'142.20	1'087.96
TOTAL DES CHARGES	5'169.14	4'527.21
EXCEDENTS DE CHARGES (-) / PRODUITS (+)		
	31'865.39	74'797.79
Dissolution fond de réserve murs et terrasses	-	-
Amortissements	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	31'865.39	74'797.79



Rapport de l'organe de révision
destiné au Conseil de Fondation de la
FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT
Le Chenit

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et annexe) de la FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT arrêtés au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

VSF Audit SA

Charles Fontannaz
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

Julien Hungerbühler
Réviseur agréé

Les Charbonnières, le 30 avril 2025

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

VSF Audit SA
Av. de Rumine 11
CH-1005 Lausanne
T +41 21 613 80 20
www.vsfaudit.ch

Rte de Mouthe 20
CH-1343 Les Charbonnières
T +41 79 370 98 29

Entreprise certifiée EXPERTSuisse

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

DECISIONS STATUTAIRES

Pour son assemblée annuelle, le Conseil de Fondation s'est réuni le 18 juin 2025 à la ferme des Mollards-des-Aubert au Brassus.

Il a approuvé les comptes 2024, adopté le rapport annuel et donné décharge de sa gestion au Comité de direction.

Il a réélu, pour une période de 4 ans, MM. Michel Beetschen et Etienne Berney.

M. Jean-Yves Grognuz, vice-président, est démissionnaire. Il est vivement remercié pour le travail accompli au sein du Comité de fondation ainsi que dans le cadre du Comité de direction.

Deux nouveaux membres sont nommés. Il s'agit de Mme Isabelle Piguet et de M. Marc Decrey.

Il a nommé la fiduciaire VSF AUDIT SA, à Lausanne, organe de révision, pour l'exercice 2025.

REMERCIEMENTS A NOS GENEREUX DONATEURS AINSI QU'A NOS PARTENAIRES

L'activité de la fondation ne peut se poursuivre que grâce au soutien des amis, de plusieurs fondations et mécènes ainsi que grâce aux autorités. Qu'ils soient tous ici très chaleureusement remerciés pour leur engagement généreux.



Sophie und Karl
Binding Stiftung

ERNST GÖHNER STIFTUNG



FONDATION
PHILANTHROPIQUE
FAMILLE SANDOZ



SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE SUISSE
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA
PROTECZIUN DA LA PATRIA



Stiftung Ferien im Baudenkmal
Fondation Vacances au cœur du Patrimoine
Fondazione Vacanze in edifici storici



**PARC
JURA
VAUDOIS**



Soutenu par la fondation
UBS pour la Culture

Partenaire : Fondation Pierre Aubert

UN MERCI TOUT PARTICULIER A UN GENEREUX MECENE SOUHAITANT GARDER L'ANONYMAT

COMITE DE SOUTIEN

Les personnalités suivantes soutiennent la fondation (par ordre alphabétique) :

Olivier BAUDAT, syndic de la Commune du Chenit
Philippe BIÉLER, anc. conseiller d'Etat de Vaud, anc. président de Patrimoine suisse
Hélène BIERI THOMSON, directrice du Musée national suisse, Château de Prangins
Sébastien CALA, député au Grand Conseil (La Vallée)
Raffaela CANTONE MEYLAN, municipale de la Commune du Chenit
Paolo DEGIORGHI, directeur Parc Jura Vaudois
Carole DUBOIS, députée au Grand Conseil (La Vallée) et vice-syndique de la Comm. du Chenit
Daniel GLAUSER, ethnologue, géographe, spécialiste des fermes vaudoises
Philippe KAENEL, professeur UNIL, président de la Fondation Pierre Aubert
Martin KILLIAS, président de Patrimoine suisse
Danilo MONDADA, architecte EPFL-SIA, spécialiste du patrimoine
Isabelle PIGUET, municipale de la Commune du Chenit et vice-présidente du Parc Jura Vaudois
Rémy ROCHAT, président de la Fondation pour le Patrimoine de la Vallée de Joux
France TERRIER, muséologue, cheffe de Projet Arc Horloger Muriel THALMANN, présidente de Patrimoine suisse, section vaudoise

Le Brassus, le 18 juin 2025

Case postale 83 – 1347 Le Sentier
Crédit Mutuel de la Vallée
IBAN CH85 0618 0042 0053 1110 1

www.les-mollards-des-aubert.ch
info@les-mollards-des-aubert.ch